



# Commune de Plaisance

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 juin 2020

MAIRIE  
DE  
PLAISANCE  
- 24560 -  
TEL : 05.53.58.79.55  
plaisance.mairie@wanadoo.fr  
\*\*\*\*\*

Le 18 Juin 2020

Madame le Maire  
de PLAISANCE  
à  
Messieurs les Adjointes  
Mesdames et Messieurs  
Les Conseillers Municipaux

### CONVOCAION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**MARDI 23 JUIN 2020 à 20 Heures 30**

**salle des fêtes**

#### Ordre du Jour :

Approbation du PV précédent

#### Délibérations

- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs : proposition de 24 noms,
- Vote des subventions communales,
- Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales,
- Présentation et vote du Budget Primitif 2020.

Le Maire,

**CHAPOTARD Christine.**

Disposition de la salle : Gel hydroalcoolique fourni, une personne par table.  
Public limité à 5 personnes.

L'an **DEUX MILLE VINGT**, le **VINGT-TROIS** du mois de **JUIN** à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé en la salle des fêtes de PLAISANCE, sur convocation du 18 juin 2020 et sous la présidence de Mme Christine CHAPOTARD, Maire, et en respect des normes gouvernementales relatives à la lutte contre l'épidémie de COVID-19, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **11**

Présents : **10**

Etaient présents :

Mme CHAPOTARD Maire.

MM. FRICOT 1er adjoint, ROUCHON 2ème adjoint, PACE 3ème adjoint.

Mmes CAILLARD, PROU, RAFFRAY, ROUCHON.

MM. LONGUET, SICOT.

Absent excusé : M. de MONTBRON

Procuration : M. de MONTBRON à Mme CHAPOTARD

**Ordre du jour**

Approbation du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 2 juin 2020.

**Délibérations**

- ✓ Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs
- ✓ Vote des subventions communales
- ✓ Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes
- ✓ Présentation et vote du budget primitif 2020

**Affaires diverses.**

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30.

Monsieur Jean-Marie FRICOT est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 2 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

**2020/30 Renouvellement de la Commission communale des impôts directs**

Madame CHAPOTARD explique au Conseil municipal que cette commission est renouvelée à chaque mandature.

Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Le Conseil doit donc désigner 24 habitants, non élus et redevables sur le rôle d'imposition de la commune. Les services de l'état choisiront 6 titulaires et 6 suppléants parmi les noms proposés.

Madame le Maire communique au conseil la liste des 24 habitants retenus, et invite Conseil Municipal à approuver cette proposition.

<b>VOTANTS: 11 (dont 1 procuration)</b>	<b>Pour: 11</b>	<b>Contre: 00</b>	<b>Abstention: 00</b>
---	-----------------	-------------------	-----------------------

### 2020/31 Vote des subventions communales

La commission *Tourisme, animations, fêtes, cérémonies, associations*, suite à sa réunion en date du 10/06/2020 propose de retenir **parmi les demandes reçues en mairie**, les associations suivantes : *Coopérative scolaire d'Issigeac, Société Protectrice des Animaux, Restos du cœur, Radio 4*

Après débat, le Conseil municipal accorde les subventions suivantes :

Coopérative scolaire d'Issigeac	650.00 €	(unanimité)
Société Protectrice des Animaux	500.00 €	(unanimité)
Restos du cœur	300.00 €	(unanimité)
Radio 4	50.00 €	(unanimité)

**TOTAL 1500.00 €**

**VOTANTS: 11 (dont 1 procuration)      Pour: 11      Contre: 00      Abstention: 00**

### 2020/32 Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes

Madame le Maire présente les prévisions fiscales communiquées par les services de l'Etat.

La Commission Finances, lors de sa réunion du 19/06/2020, a souhaité ne pas augmenter les taux d'imposition.

Il est à noter que le taux de taxe d'habitation est *gelé*, du fait de la réforme de la taxe d'habitation.

L'évolution 2019/2020 des recettes fiscales s'établit comme suit :

	2 019			2 020		
	Bases réelles	Taux	Produit	Bases prévisionnelles	Taux	Produit
Taxe habitation	619 600,00	3,91	24 226,36	629 900,00	3,91	24 629,09
Taxe foncière (bati)	428 289,00	2,99	12 805,84	444 200,00	2,99	13 281,58
Taxe foncière (non bati)	59 817,00	8,80	5 263,90	60 500,00	8,80	5 324,00
CFE	65 072,00	6,23	4 053,99	66 200,00	6,23	4 124,26
		<b>Total</b>	<b>46 350,08</b>		<b>Total</b>	<b>47 358,93</b>

Au vu des produits fiscaux attendus, basés sur les taux votés en 2019, et tenant compte des prévisions de dépenses de fonctionnement et investissements 2020, Madame le Maire propose de ne pas modifier ces taux.

Après débat, le Conseil municipal décide de maintenir les 3 taux adoptés en 2019, à savoir :

**Taxe foncière : 2.99 %**

**Taxe foncière non bâtie : 8.80 %**

**Contribution Foncière des Entreprises : 6.23 %**

Madame le Maire invite le Conseil municipal à approuver ces 3 taxes.

**VOTANTS: 11 (dont 1 procuration)      Pour: 11      Contre: 00      Abstention: 00**

## **2020/33 Présentation et vote du budget primitif 2020**

Mme le Maire donne lecture au Conseil des principes généraux d'élaboration d'un budget communal, ainsi que les mécanismes comptables d'équilibre du budget et d'articulation entre budget de fonctionnement et budget d'investissement.

Puis Mme VEDRINES donne lecture et explications détaillées des différentes dépenses et recettes prévues.

La synthèse de la prévision budgétaire s'établit comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Section fonctionnement	469 600,00	217 747,61
Report 2019 de la section de fonctionnement		251 852,39
<b>TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>469 600,00</b>	<b>469 600,00</b>
Crédits d'investissement	131 000,00	130 169,86
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
Report 2019 de la section d'investissement		830,14
<b>TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>131 000,00</b>	<b>131 000,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET 2020</b>	<b>600 600,00</b>	<b>600 600,00</b>

Madame le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur l'élaboration du budget prévisionnel 2020.

<b>VOTANTS: 11 (dont 1 procuration)</b>	<b>Pour: 11</b>	<b>Contre: 00</b>	<b>Abstention: 00</b>
---	-----------------	-------------------	-----------------------

### **Questions diverses**

✓ **Travaux de voirie**

Des devis relatifs aux différents travaux à effectuer sur la voirie communale ont été demandés aux entreprises EUROVIA et ETR. Après analyse des offres, l'entreprise retenue est ETR.

✓ **Travaux d'enrochement de talus**

Des devis ont été demandés aux entreprises EUROVIA et ETR. Après analyse des offres, l'entreprise retenue est ETR.

✓ **Plan d'adressage**

Présentation de la prestation adressage de *La Poste* jeudi 2 juillet à 11h00 à la salle des fêtes.

✓ **Information des habitants en temps réel**

Après présentation de la plateforme *PanneauPocket*, le Conseil se montre très intéressé et souhaite adhérer à ce système.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35**